

en pourparlers avec Theia. « Bordeaux Technowest peut rassembler des entreprises aux compétences complémentaires en matière de systèmes de drones. C'est très appréciable. Nous allons ainsi choisir un panel d'entreprises avec lesquelles nous travaillerons. Nous sommes sur du co-développement. » De fait, si la DGAC rappelle que le créneau préféré de ceux qui cherchent à être homologués reste, dans une très large majorité, la prise de vue aérienne, il n'en demeure pas moins que la valeur ajoutée réside dans l'analyse, la conception d'un drone intelligent. « C'est pour cette raison que nous avons fait appel à R&Drone et Fly-n-Sense parce qu'ils ont pris en charge la prestation globale en gérant l'exploitation, l'analyse des images et les résultats », apprécie Michel Mazé, directeur scientifique d'Eurovia. Cette filiale de Vinci, installée à Mérignac, n°2 français et mondial des routes et infrastructures, figure également parmi les leaders européens du marché des granulats. D'où l'utilité des drones pour suivre, entre autres, l'exploitation des carrières (topographie, mesure des stocks...). Enfin, depuis juin dernier, l'Aquitaine se voit dotée d'une école de formation, Reflet du Monde Pilot Academy. Lilian Marolleau, fondateur de Reflet du Monde, et l'ingénieur aéronautique et aéromodéliste Patrice Rosier créent le premier centre de formation drone en Gironde. Pour ce faire, l'école de formation drone a établi un partenariat avec CESA Drones pour la formation pratique, les cours théoriques étant dispensés dans les bureaux de Reflet du Monde chez Bordeaux Technowest⁽¹⁾. Une formation incontournable dans la construction de la filière. Et Denis Guignot de conclure : « Nous en sommes encore au début de l'aventure mais tous les ingrédients sont réunis pour la réussir. L'antériorité de l'Aquitaine lui a permis de mettre en place un écosystème favorable s'appuyant sur une bonne cohésion de la filière. »

(1) Cf Copernic p.VIII-XI



Force de frappe aquitaine

Les entreprises aquitaines se mettent en ordre de marche et se donnent les moyens pour s'imposer sur le marché des drones civils.

« Le marché français des drones civils recèle un énorme potentiel, annonce le groupe Xerfi, leader des études économiques sectorielles en France. Il reste toutefois encore émergent. Certes, les ventes commencent à décoller et la France compte quelques pépites dans ce domaine. Le chiffre d'affaires des constructeurs et exploitants a atteint 93 millions d'euros en 2013. Selon nos estimations, l'activité du secteur des drones civils devrait bondir pour atteindre 160 millions en 2014 et 288 en 2015. » De fait, les enjeux financiers sont attractifs, mais il s'agit d'un secteur de haute technologie qui nécessite des investissements élevés en matière de recherche et développement. « Le temps de vol est, à titre d'exemple, encore insuffisant. C'est le souci majeur, il va falloir aller au-delà de la 3^{ème} génération actuelle de batteries », constate Patrick Porcheron, chef de la subdivision Travail Aérien de la DSAC Sud-Ouest. Ceci expliquant cela, les entreprises aquitaines spécialisées dans les drones civils ont bien compris que l'avenir appartenait à celles qui ouvriraient leur capital, à celles qui établiraient des partenariats, ou bien encore à celles qui se regrouperaient pour constituer des entités aux activités complémentaires. Parmi elles, il y a notamment la holding VivaSanté qui vient de prendre une participation majoritaire dans Fly-n-Sense. Une diversification à 360° pour VivaSanté plus connue dans le monde de la santé (marques Urgo, Mercurochrome ou Juvamine) que dans celui de l'ASD. « Ils vont nous permettre de déployer notre savoir-faire technologique en nous apportant une force de frappe commerciale. Nos effectifs, onze personnes aujourd'hui, vont doubler d'ici la fin de l'année et un quart d'entre eux sera dédié au commercial », explique Christophe Mazel, pdg de Fly-n-Sense, 1^{ère} entreprise française de drones agréée par la DGAC en juin 2012.

C'est aussi R&Drone, soutenu par ADI dans sa recherche d'investisseurs, qui est dans une phase de levée de fonds. Pour sa part, Xamen Technologies installé à Pau, a, en perspective à l'automne, l'arrivée d'un investisseur dans son capital. « Aujourd'hui, pour développer une entreprise de drones telle que la nôtre, nous sommes constructeurs de drones, les besoins en financement se comptent en millions d'euros pour la recherche, le développement de l'outil productif et l'international, souligne Philippe Bartomeuf,

pdg de Xamen Technologies. Nous sommes sollicités par des investisseurs privés désireux d'entrer dans notre capital. L'apport des partenaires publics est également essentiel. Je salue au passage l'ensemble des acteurs institutionnels de la région qui soutiennent notre entreprise. A savoir, le Conseil régional d'Aquitaine, Aquitaine Amorçage et le Conseil général des Pyrénées Atlantiques qui nous ont octroyés aides et prêts pour un montant d'environ 200 000 euros. »

Chasser en meute

Xamen Technologies a, par ailleurs, signé récemment un partenariat de recherche et développement avec Aquitaine Electronique. Cette collaboration concerne la mise au point de composants électroniques spécifiques pour Xamen Technologies. « Cela va nous permettre de consolider nos compétences et d'étendre nos domaines d'intervention », poursuit Philippe Bartomeuf. Et Thierry Bleau, DG de Xamen de préciser : « Si nous voulons faire du made in France, du made in Aquitaine, les partenariats sont incontournables. Nous n'avons pas le choix. C'est pourquoi, nous nous attachons à développer d'autres partenariats. »

De leur côté, Eurovia, filiale de Vinci, et R&Drone, sont en cours de négociation au sujet d'un protocole d'accord de prestations. Un accord, qui inclura Fly-n-Sense dans le but de mesurer les volumes dans les carrières d'Eurovia. Une mission qui devrait, à terme, aller vers de nouvelles offres de services, notamment autour de Droneo, soit au-delà de la topographie. « Les essais menés avec R&Drone et Fly-n-Sense ont été concluants. C'est pourquoi nous envisageons de signer un contrat de prestations », précise Michel Mazé, directeur d'Eurovia.

Des partenariats qui peuvent parfois donner naissance à la création d'un groupe. C'est ainsi qu'Air Marine, grand spécialiste de la surveillance aérienne, et Aérodrone, partenaires depuis plusieurs années, ont décidé de créer une structure commune, AMAE pour Air Marine et Aérodrone. Dans la foulée, nos protagonistes, Gilles Olichon, fondateur d'Air Marine, Hubert Forgeot, créateur d'Aérodrone et Laurent Caillard, dg d'Air Marine, fondent Adrones, l'entité commerciale indispensable au bon déroulement du rapprochement. ▶

► « Soit un petit groupe pour peser sur le marché des drones en capitalisant sur nos savoir-faire respectifs dans le domaine de la surveillance aérienne », souligne Hubert Forgeot, fondateur d'Aérodrones. L'idée étant de développer des systèmes de drones pour rendre ces avions sans pilote utiles et intelligents. AMAE finalise actuellement la mise au point d'un système de surveillance aérienne par drone ou avion, « Air Monitoring » (AIRMON) dédié à l'automatisation de la surveillance aérienne de pipeline avec une mise sur le marché d'ici la fin de l'année. Les créneaux les plus porteurs ? « L'inspection d'ouvrages, la cartographie et la thermographie », répond Yoann Jobard, directeur commercial d'Air Marine. Les avions et les drones sont complémentaires. Et nous devons répondre aux attentes multiples de nos clients avec des transferts de compétences entre l'avion et le drone, notamment dans l'organisation des opérations aériennes, par exemple, au niveau de la lecture des conditions météo. » Autrement dit, les entreprises de drones aquitaines ont bel et bien compris qu'il fallait, à l'instar des allemands, chasser en meute.

Un dynamisme, qui a incité Telespazio France, filiale française de Telespazio, à s'installer sur l'Aérocampus en Gironde en octobre 2013 ⁽¹⁾. Ce fournisseur mondial de services par satellites entend, en effet, se développer via d'autres vecteurs dont les drones et les avions. « L'Aquitaine a développé un pôle d'activités dynamique autour des drones. De plus, cette région dispose de trois filières, la viticulture, la sylviculture et le littoral pour lesquelles nous pourrions développer des services spécifiques. Nous serons au contact des acteurs pour mieux analyser leurs attentes », observe Lilian Valette, directeur de Telespazio Bordeaux. C'est ainsi que Telespazio Bordeaux a permis à la Cave des Vignerons de Buzet de réaliser 25% d'économies d'engrais sur 80 ha grâce à l'utilisation de drones. Autant d'exemples pour démontrer que l'Aquitaine devrait se placer sur ce marché parmi les régions leaders en France. Rien n'est joué, mais c'est bien parti. Selon un expert, quatre entreprises aquitaines figurent dans le top 10 des acteurs qui comptent sur le marché : AMAE, F-n-Sense, R&Drone et Xamen Technologies. Un tableau dans lequel figurent également Delair Tech à Toulouse, Novadem à Aix-en-Provence, Delta Drone à Grenoble et RedBird à Paris. La bataille s'annonce rude !

(1) Telespazio est une filiale de Finmeccanica à hauteur de 67% et de Thales (33%).

L'Equipe France Watchkeeper



© Richard Seymour

C'est en juin dernier, à l'occasion d'Eurosatory, que Thales a réuni quinze des PME françaises qui constituent l'Equipe France Watchkeeper. Une initiative faisant suite à la mise en place par Thales du cluster d'entreprises Aetos en Aquitaine et à la convention bilatérale de soutien aux PME signée par Thales en février 2013 dans le cadre du Pacte Défense PME. Watchkeeper est un drone tactique de nouvelle génération qui donne aux forces terrestres des capacités de surveillance, de reconnaissance et de renseignement indispensables ⁽¹⁾. « Watchkeeper est le premier système de drones certifié pour voler dans un espace aérien européen. Thales est maître d'œuvre et fournit l'ensemble du système », explique Jean-Marie Trouche, directeur des activités drones, surveillance et renseignement de Thales en France. Les performances technologiques de Watchkeeper ont ainsi permis au groupe aéronautique de signer avec l'Armée de terre britannique le plus important contrat de drones militaires en Europe. « Le groupe fournit 54 drones ainsi que tous les équipements sols dont 15 stations de contrôle. Thales assure également la formation, l'entraînement et la logistique », poursuit Jean-Marie Trouche.

En mars 2014, le Watchkeeper est entré en service dans les forces britanniques. Certifié au même niveau de sécurité que les avions pilotés, il obtient également l'autorisation de voler dans l'espace aérien civil du Royaume-Uni. Il est le premier et seul drone tactique à l'obtenir, ce qui a permis aux Britanniques de commencer les vols d'entraînement. Pour mémoire, depuis son premier vol en 2010, le Watchkeeper a volé près de 1 000 heures. C'est dans ce contexte que l'Equipe France Watchkeeper sera candidate à l'appel d'offres du Ministère de la défense français pour l'acquisition de drones tactiques. « Notre contrat avec l'armée britannique constitue un excellent atout », se félicite Jean-Marie Trouche. L'Aquitaine, qui assure le leadership des activités drones de Thales en France, sera bien représentée dans cette équipe qui s'agrandit, par le biais d'au moins trois entreprises, à savoir Apside, Aquitaine Electronique et FEDD.

(1) Les drones tactiques pèsent entre 100 et 500 kg.



Equipe de France Watchkeeper